

N°1500

du 14
Décembre
2021



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

SEGMENTATION DU MARCHÉ
DE L'EMPLOI AU TOGO (P.6)

Les chiffres issus de l'analyse des données de l'Enquête
ERI-ESI: 71,1% des salariés sont moins protégés

ENGRAIS CHIMIQUES

Une augmentation des prix jusqu'à 138% dans l'Uemoa (P.6)

UNIVERSITÉ DE LOMÉ

Un Master en matériaux avancés pour l'électricité
au Centre d'excellence régional CERME (P.4)

INTERVIEW EXCLUSIVE: CHAO Weidong Ambassadeur de Chine au Togo

LES PROMESSES DE XI JINPING À L'AFRIQUE

P.3

"La Chine offre son marché aux opérateurs économiques et aux produits togolais"



Son Excellence CHAO Weidong, Ambassadeur de Chine au Togo

La lune de miel entre le continent africain et le pays-continent "la Chine" se poursuit lentement mais sûrement. L'initiative FOCAC (Forum on China-Africa cooperation) ou le Forum sur la Coopération sino-africaine (FCSA) créée à Beijing suite à la Conférence ministérielle des deux parties tenue du 10 au 12 octobre 2000, renforce davantage le lien de coopération dans tous les domaines entre les deux partenaires. A Dakar, les 28, 29 et 30 novembre dernier, le forum qui se tient tous les trois ans alternativement en Chine et en Afrique, a encore tenu toutes ses promesses. Pour cause, le Président chinois Xi JINPING qui intervenait par visioconférence a fait des annonces auxquelles personne, encore moins les populations africaines, ne pouvait s'attendre...

...L'UNION a pris langue avec l'Ambassadeur de Chine au Togo, son Excellence CHAO Weidong pour approfondir les conclusions pleines d'espoirs du Forum de Dakar. Surtout comprendre leurs effets immédiats sur les populations africaines en général et togolaises en particulier. Le diplomate chinois très prévenant nous répond.

PANIER DE LA MÉNAGÈRE

P.4

Sur les principaux marchés de Lomé, 0,1 point de baisse des prix, en lien avec Cola fraîche et Haricots blancs secs

Exposition

A long Way From Home d'Eric Wonanu

L'artiste plasticien Eric Wonanu organise une exposition dénommée "A long way from home", en français "La très longue marche du peuple noir". Passé par l'Ecole nationale supérieure des Beaux-arts et l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense pour un Master en sciences de l'information et de la communication,

Eric Wonanu, anciennement appelé Cham, est un des plus grands plasticiens de la place. Il fait aussi office de critique d'art et enseignant et observateur avisé de la scène culturelle et artistique du Togo.

Les 3 commissaires de l'exposition : Wody Yawo, Kodjo Efui Womano, Elodia Noussougo



Nécrologie

L'artiste de la chanson Monia Tchangai nous a quittés

L'artiste togolaise de la chanson, Monia Tchangai est décédée le 7 décembre dernier des suites d'une longue maladie. Elle était l'une des belles voix de la musique togolaise. Elle fut révélée à la scène avec son tube "Egbanzi". Elle s'était retirée de la scène depuis plusieurs années pour raison de santé. Spécialiste des tubes, elle avait à son actif des plus célèbres comme "Système D", ou encore "Esso n labalé".

"Je m'incline devant la mémoire de cette grande étoile du showbiz togolais qui vient de s'éteindre, Monia Tchangai. Bon voyage chère aînée dans cette galaxie où tu pourras, avec les anges, continuer à nous bercer de ta douce mélodie", a déclaré Mme Anaté Koumealo, ex-ministre de la Culture et actuelle



président de l'Association des écrivains du Togo (AET).

En 2018, souffrante depuis plusieurs mois et hospitalisée au Centre Hospitalier Universitaire de Campus de Lomé, l'artiste togolaise de la musique traditionnelle Monia Tchangai a été évacuée dans une clinique de la capitale grâce au soutien de King Mensah et de son collectif d'artistes pour des soins appropriés.

"Aujourd'hui, c'est la grande Monia Tchangai qui s'en est allée. A notre tour de la porter en triomphe, d'honorer sa mémoire pour la gaité qu'elle a diffusée, pour l'honneur qu'elle a fait au Togo et pour le bonheur qu'elle a su offrir à plusieurs générations", a déclaré Nathaniel Olympio du Parti des Togolais.

Disparition

Anne Rice, autrice d'"Entretien avec un vampire", est décédée

L'écrivaine a publié une dizaine de livres dont le célèbre roman fantastique, qui a renouvelé le genre.

L'écrivaine américaine Anne Rice, auteure de romans fantastiques et de vampires, dont "Entretien avec un vampire", est morte samedi 11 décembre à l'âge de 80 ans, a annoncé sa famille.

"Dans ses dernières heures, je suis resté assis à côté de son lit d'hôpital, impressionnée par ses réalisations et son courage", a déclaré son fils Christopher Rice sur sa

page Facebook. Il a précisé qu'elle était décédée des complications d'un accident vasculaire cérébral.

"Interview with a Vampire", publié en 1976 et qui renouvelait le genre du roman de vampires, a été adapté au cinéma par Neil Jordan, avec en vedettes Tom Cruise et Brad Pitt en 1994. Anne Rice a écrit des dizaines de livres, parfois érotiques, parfois teintés de religieux, beaucoup dans la série "Vampire", vendus à plus de 150 millions d'exemplaires dans le monde. Une

autre de ses œuvres, "Queen of the Damned" ("La reine des damnés") a été adaptée au cinéma en 2002 par Michael Rymer.

En choisissant ce parcours d'abonnement promotionnel, vous acceptez le dépôt d'un cookie d'analyse par Google.

"L'immensité du chagrin de notre famille ne peut pas être surestimée. En tant que mère, son soutien pour moi était inconditionnel - elle m'a appris à embrasser mes rêves, à rejeter le conformisme et à défier les

voix sombres de la peur et du doute", a écrit son fils. "En tant qu'écrivain, elle m'a appris à défier les frontières des genres et à m'abandonner à mes passions obsessionnelles", a-t-il ajouté.

Elle sera enterrée lors d'une cérémonie privée à la Nouvelle-Orléans. Une célébration publique aura lieu l'année prochaine dans la ville, avec "des amis, des lecteurs et des fans" invités à se joindre, toujours selon son fils.

Insolite

L'Église sanctionne l'évêque marié à une autrice de livres érotico-sataniques

Les Portes de l'Enfer façon Dante seraient-elles grandes ouvertes, qu'une romancière aux ouvrages érotiques-SM parvienne à séduire un évêque?? L'affaire, qui avait ému (ou déchainé, c'est selon) la presse espagnole début septembre, trouve enfin sa conclusion. Vivront-ils heureux avec beaucoup d'enfants?? Une chose est certaine, leur père n'aura plus les attributions pour baptiser leur hypothétique progéniture.

L'Espagne abasourdie apprenait la démission de Xavier Novell i Goma à la rentrée dernière : celui qui dénonçait les relations amoureuses quelques années plus tôt, prêchait pour la thérapie de conversion afin de "guérir" les personnes homosexuelles ou encore prônait le recours à l'exorcisme, décidait de quitter l'Église.

Dans une déclaration officielle, il évoquait des raisons personnelles - mais le plus jeune évêque d'Espagne fut rapidement démasqué. Il était tombé

amoureux, décidant donc de quitter ses fonctions. Plus sérieux encore, il a depuis contracté un mariage civil, le 22 novembre.

L'heureuse élue s'appelle Silvia Caballol y Clemente, diplômée en psychologie et autrice à ses heures très loin d'être perdues, de roman mêlant satanisme, fictions érotiques et récits sadomasos. Son identité, évincée dans la presse, et ses activités littéraires, eurent tôt fait de déclencher un véritable scandale.

Certains des confrères de Xavier évoquaient alors, sans sourire, un complot typique d'infestation - autrement dit, une possession diabolique ayant conduit l'évêque à délaissier la mitre pour la capote.

Excommunication, ipso facto

N'ayant pas véritablement expliqué par des motifs littéraires sa défection, l'évêque s'est donc marié, dans la province de Barcelone. Une infamie, doublée d'une infraction au Code de

droit canonique (article 1394.1 pour les amateurs) : Un clerc qui attende un mariage même seulement civil encourt la suspense latae sententiae [NdR : une excommunication appliquée dès reconnaissance du délit], restant sauves les dispositions des cann. 194, § 1, n. 3, et 694, § 1, n. 2?; si après avoir reçu une monition, il ne se repent pas ou persiste à faire scandale, il doit être puni de privations de plus en plus graves et même du renvoi de l'état clérical.

Ainsi a tranché la Conferencia Episcopal Española dans un communiqué : de par son mariage, l'évêque est démis de l'exercice de ses attributions, droits et fonctions, liés à la charge épiscopale. D'autres conséquences peuvent toutefois survenir.

En l'état, interdit, donc, d'administrer le moindre des saints sacrements, mais également d'enseigner le catéchisme que ce soit en public ou en privé. La lecture de la Bible ne lui est



pas refusée : l'intéressé, qui souhaitait se reconvertir dans l'ingénierie agronome en Catalogne, y trouvera de quoi cultiver son jardin : "Ils ensementent des champs, plantent des vignes. Et ils en recueillent les produits. Il les bénit, et ils deviennent très nombreux. Et il ne diminue point leur bétail." (Psaumes 107 : 37-38).

Ou se réfugiera-t-il dans les œuvres de son épouse?? Des écrits que la Conférence épiscopale se garde d'ailleurs bien de commenter : certainement rien de canonique dans tout cela!

Actualite.com

AZIMUTS INFOS

Mars : les tempêtes de poussière contribuent à l'assécher

Les nombreuses tempêtes de sable qui parcourent Mars auraient joué un rôle clé dans la disparition de l'eau à sa surface, selon une étude publiée le 16 août. Des chercheurs se sont basés sur les observations de trois satellites orbitant autour de la Planète rouge pour constater l'impact de ces phénomènes sur l'évolution de l'atmosphère martienne.

L'eau présente sur Mars s'est-elle simplement volatilisée il y a trois milliards d'années? Une équipe de chercheurs de l'université du Colorado a révélé dans une étude publiée le 16 août dans Nature Astronomy l'une des raisons de la disparition de l'eau à la surface de la Planète rouge. Ayant utilisé les données recueillies par trois sondes différentes, Mars Reconnaissance Orbiter (MRO), Trace Gas Orbiter (TGO) et Mars Atmosphere and Volatile Evolution (Maven), les scientifiques en sont arrivés à la conclusion que l'une des raisons de l'assèchement de Mars serait due aux nombreuses tempêtes de poussière observables dans certaines régions de la planète.

Disparition de l'eau sur Mars : une théorie solide

Il y a environ 4,5 à 3 milliards d'années, Mars possédait de l'eau à sa surface, à l'instar de la Terre. Encore aujourd'hui, elle pourrait abriter des étendues souterraines et il est possible d'observer les calottes polaires au nord et au sud, composées de neige carbonique. Une autre particularité de Mars est la présence de nuages dans son atmosphère, composés de vapeur d'eau se cristallisant en glace en raison de la faible température s'accroissant en gagnant de l'altitude.

En parallèle, des tempêtes de poussière de différentes intensités balayent la surface aride de Mars. Certaines atteignent une taille colossale et se produisent toutes les trois à quatre années martiennes en moyenne et ont souvent été considérées comme le facteur prépondérant de l'assèchement de la planète, accentué par une augmentation des températures durant l'été dans l'hémisphère sud.

Les trois sondes MRO, TGO et Maven ont observé de nombreux nuages de glace et les astronomes ont compris que des interactions se produisaient avec des tempêtes de sable locales. Ces dernières réchauffent l'atmosphère ténue et froide dans laquelle subsistent les agglomérats de vapeur d'eau. Les molécules d'H₂O vont alors gagner en altitude, quittant progressivement l'environnement "protecteur" de la planète pour se retrouver exposées aux violents rayons ultraviolets émis par le Soleil. Les atomes d'hydrogène vont alors se séparer de l'atome d'oxygène. L'hydrogène, plus léger, va continuer son ascension jusqu'à quitter l'atmosphère et disparaître dans l'espace : c'est ainsi que les sondes orbitant autour de Mars ont assisté à la disparition de molécules d'eau.

Trois sondes à l'épreuve

La combinaison des instruments présents sur trois satellites était nécessaire pour parvenir à cette observation, chacun ayant un rôle bien spécifique. MRO a ainsi pu fournir une imagerie précise de la Planète rouge ainsi que différentes mesures concernant la température à sa surface ou encore la concentration en eau et poussière dans l'atmosphère. TGO a pu relever les taux de vapeur d'eau dans différentes zones tandis que Maven analysait la présence d'hydrogène à une altitude de 1.000 mètres.

Néanmoins, les tempêtes de sable de Mars ne sont pas les seules responsables de la disparition de son eau. La planète a connu divers phénomènes au cours de son évolution, et l'une des principales thèses soutenues est l'hydratation de l'eau par des minéraux présents dans la croûte de Mars. Si une partie du mystère est donc en passe d'être résolue, d'autres éléments devraient éclairer la compréhension de l'histoire de Mars, par le biais des explorations menées par les rovers arpenteant ses régions, Perseverance, Curiosity ou encore Zhurong.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récupéré N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
Guillaume BOGLA

Interview exclusive de Son Excellence CHAO Weidong

LES PROMESSES DE XI JINPING A L'AFRIQUE

"La Chine offre son marché aux opérateurs économiques et aux produits togolais"

La lune de miel entre le continent africain et le pays-continent «la Chine» se poursuit lentement mais sûrement. L'initiative FOCAC (Forum on China-Africa cooperation) ou le Forum sur la Coopération sino-africaine (FCSA) créée à Beijing suite à la Conférence ministérielle des deux parties tenue du 10 au 12 octobre 2000, renforce davantage le lien de coopération dans tous les domaines entre les deux partenaires. A Dakar, les 28, 29 et 30 novembre dernier, le forum qui se tient tous les trois ans alternativement en Chine et en Afrique, a encore tenu toutes ses promesses. Pour cause, le Président chinois Xi JINPING qui intervenait par visioconférence a fait des annonces auxquelles personne, encore moins les populations africaines, ne pouvait s'attendre. Aussitôt, des réactions fusent de partout, justement pour mieux comprendre les promesses ô combien salutaires pour les Etats africains en quête de financements innovants pour son économie et par ricochet son développement. C'est ainsi que L'UNION a pris langue avec l'Ambassadeur de Chine au Togo, son Excellence CHAO Weidong pour approfondir les conclusions pleines d'espoirs du Forum de Dakar. Surtout comprendre leurs effets immédiats sur les populations africaines en général et togolaises en particulier. Le diplomate chinois très prévenant nous répond.

L'UNION: Monsieur l'Ambassadeur, le monde entier en général et l'Afrique en particulier a été séduit par le discours du Président XI JINPING au sommet du FOCAC de Dakar. Le fait est que votre Président a fait des annonces importantes et une promesse de rééquilibrage des relations sino-africaines basées sur du gagnant-gagnant. Expliquez-nous de façon concise les grandes lignes de ce discours.

Son Excellence CHAO Weidong: Dans son discours, le Président Xi Jinping a annoncé une série de nouvelles mesures majeures de la coopération avec l'Afrique. Les grandes lignes de ce discours peuvent se résumer en trois mots, «Un Esprit», «Quatre Propositions» et «Neuf Programmes».

Premièrement, «Un Esprit». Le président Xi Jinping fait un bilan du parcours des échanges sino-africains et a avancé pour la première fois *L'esprit de l'amitié et de la coopération sino-africaine*, pour répondre à une question fondamentale : «Qu'est-ce qui fait le succès des relations sino-africaines et la profondeur de leur amitié ? « Selon le Président Xi Jinping, cet esprit est marqué par *l'amitié sincère et l'égalité, le bénéfice mutuel et le développement commun, l'équité et la justice, ainsi que les progrès en phase avec notre époque et l'ouverture et l'inclusion*. C'est une illustration des caractéristiques essentielles de la coopération sino-africaine, c'est un exemple remarquable dans la construction d'un nouveau type de relations internationales, c'est aussi la clé fondamentale de la fraternité indéfectible entre la

Chine et l'Afrique pendant des décennies.

Deuxièmement, «Quatre Propositions». Actuellement, nous vivons un moment important pour la lutte contre la COVID-19 et la reprise économique dans le monde. Face à la nouvelle situation et aux nouveaux défis, le Président Xi Jinping a formulé 4 propositions, comme point de départ pour la construction d'une communauté d'avenir partagé.



Son Excellence CHAO Weidong, Ambassadeur de Chine au Togo

Les 4 propositions comportent : *Poursuivre la lutte solidaire contre la COVID-19 ; Approfondir la coopération pragmatique ; Promouvoir le développement vert ; Défendre l'équité et la justice*. Ces propositions témoignent des aspirations communes de la Chine et de l'Afrique et constituent des priorités pour le partenariat sino-africain dans la nouvelle ère.

Troisièmement, «Neuf Programmes». C'est une feuille de route plus concrète pour la

coopération Chine-Afrique au cours des trois prochaines années, axée sur les besoins les plus urgents des pays africains. Il s'agit des *programmes pour la santé, la réduction de la pauvreté et l'agriculture, la promotion du commerce, la promotion de l'investissement, l'innovation numérique, le développement vert, le renforcement des capacités, les échanges humains et culturels, la paix et la*

ouvrira des «corridors verts» pour les exportations de produits agricoles africains vers la Chine, pour porter le volume total des importations chinoises en provenance de l'Afrique à 300 milliards de dollars américains. La Chine encouragera ses entreprises à investir au moins 10 milliards de dollars américains en Afrique, et encouragera les entreprises chinoises en Afrique à offrir au moins 800 000 postes d'emploi aux habitants locaux. La Chine est prête à réallouer aux pays africains 10 milliards de dollars de sa nouvelle allocation des DTS émis par le FMI, etc.

La Chine est toujours fidèle à sa promesse. Chose dite, chose faite. Ces initiatives apporteront des bénéfices tangibles aux peuples africains, et feront progresser la coopération sino-africaine vers une coopération de haute qualité, durable, et axée sur le bien-être de la population.

Notre pays le Togo a des relations lointaines et très poussées avec la Chine, que peut-il attendre du nouveau recadrage, disons quels impacts pour notre pays? Quels conseils pouvez-vous donner aux opérateurs économiques togolais pour pouvoir mieux exporter vers la Chine, et que peuvent-ils vendre à la Chine ?

Ces initiatives ouvriront de nouveaux horizons pour la coopération Chine-Togo. Nous sommes disposées à travailler conjointement avec le Togo pour mieux mettre en synergie les **Neuf Programmes** et la **Feuille de Route 2020-2025** du Togo, afin d'approfondir la coopération bilatérale pour le bien-être de la population.

Dans le domaine de la santé, la Chine a déjà fourni deux lots de vaccin Sinovac et poursuivra la coopération en matière de vaccins, pour soutenir nos amis togolais dans la lutte contre l'épidémie. Nous continuerons à envoyer des équipes médicales, à approfondir la coopération sanitaire avec le Togo pour le renforcement du système de santé publique togolais, notamment de sa capacité à répondre aux crises sanitaires publiques.

Dans le domaine agricole, le Projet de l'Aide Technique Agricole de la Chine a créé



Son Excellence Xi JINPING, Président de la République Chine intervenant par visioconférence au forum de Dakar

l'histoire de plantation de riz pendant la saison sèche dans la Région de Kara, et a augmenté le rendement de plus de 60 % par rapport aux variétés locales. La Chine continuera à approfondir la coopération agricole, envoyer des agronomes et soutenir le développement de l'industrie agroalimentaire du Togo, partageant des techniques avancées à destination des agriculteurs locaux.

Dans le domaine social, depuis l'année dernière, nous avons accompagné les efforts des autorités togolaises de venir en aide aux populations défavorisées, surtout envers ceux qui sont en difficulté à cause de l'épidémie. Nous allons garder cette tradition, en organisant une série d'activités sociales et offrant des vivres, équipements de production, kits scolaires pour ceux qui en ont le plus besoin. Et une attention particulière sera portée à l'éducation et à la formation professionnelle, avec par exemple des cours en ligne, en vue d'apporter plus de possibilité aux jeunes togolais.

Dans le domaine commercial, de janvier à septembre 2021, l'exportation du Togo vers la Chine a atteint 515 millions de dollars, enregistrant une hausse de 227%. Parmi les produits principaux, il y a sésame, coton, asphalte, etc. Cela démontre que notre commerce bilatéral possède un grand potentiel, et les produits agroalimentaires de qualité sont bienvenus par les consommateurs chinois. Nous accordons une exonération tarifaire à 97% sur des produits exportés vers la Chine en provenance des pays africains, dont le Togo. Et nous sommes disposés à maintenir cette dynamique et continuer à créer des conditions favorables pour importer plus de produits *Made in Togo*. Nos amis togolais

pourront également profiter des plateformes d'e-commerce très fréquentées en Chine, pour faire la promotion des produits togolais sur le marché chinois.

Dans le domaine d'investissement, avec l'amélioration constante du climat des affaires du Togo et grâce à son atout géographique du hub logistique de l'Afrique de l'ouest, les investissements chinois au Togo ont connu un accroissement soutenu dans divers secteurs. Nous allons continuer à encourager les entreprises chinoises à investir au Togo, surtout dans les secteurs de l'économie numérique, la nouvelle énergie, l'industrie, la protection environnementale et autres.

Merci pour le dernier mot.

Le Forum sur la coopération sino-africaine (FOCAC) a traversé 21 ans extraordinaires et se trouve à un nouveau point de départ historique. La Chine reste toujours le partenaire amical, sincère et fiable de l'Afrique en général et du Togo en particulier. Nous sommes convaincus que grâce aux efforts conjoints de nos deux parties, nous pourrions remporter de plus grands succès sur la voie de la construction de la communauté de destin Chine-Afrique de la nouvelle ère.

L'année 2022 marque le 50^e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre la Chine et le Togo. Ensemble avec nos amis togolais, nous continuerons à faire rayonner l'esprit de l'amitié et de la coopération sino-africaine et à approfondir notre coopération gagnant-gagnant. Nous adhérons toujours à l'idée du développement partagé et intensifions une coopération saine, stable et fructueuse à long terme entre nos pays, au plus grand bénéfice de nos peuples.

SUIVEZ-NOUS

pour ne rien rater de la riposte nationale contre le Coronavirus au Togo

covid19.gouv.tg

f t @Covid19TG

#Covid19TG

LA BIEN-ÊTRE EST PLUS IMPORTANT. 111

PANIER DE LA MENAGERE

Sur les principaux marchés de Lomé, 0,1 point de baisse des prix, en lien avec Cola fraîche et Haricots blancs secs

Jean AFOLABI

En novembre 2021, l'INHPC – Indice national harmonisé des prix à la consommation – s'est établi au Togo à 111,65 contre 111,56 le mois précédent. Cette évolution traduit une diminution du niveau général des prix à la consommation de 0,1% par rapport à octobre 2021. La baisse observée est principalement due au recul des indices des fonctions de consommation «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» (-0,4%), «Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants» (-3,8%) et «Restaurants et Hôtels» (-0,1%), affirme l'Institut national de la Statistique et des études économiques et démographiques (Inseed). La baisse de l'indice global est cependant ralenti par l'augmentation du niveau des indices des fonctions de consommation «Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles» (+0,8%) et «Transports» (+0,1%).

La baisse de l'indice des fonctions de consommation «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées», «Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants» et «Restaurants et Hôtels» est soutenue par la régression des indices des postes suivants : «Légumes secs et oléagineux» (-7,2%) ; «Poissons et autres produits séchés ou fumés» (-2,7%) ; «Autres produits à base de tubercules et de plantain» (-7,8%) ; «Autres fruits frais» (-8,2%) ; «Fruits secs et noix» (-13,9%) ; «Agrumes» (-4,8%) ; «Poissons frais» (-2,7%) ; «Pâtisseries, gâteaux, biscuits, viennoiseries» (-4,2%) ; «Tabac et stupéfiants» (-8,0%) et «Restaurants, cafés et établissements similaires» (-0,1%). Au chapitre des contributions positives, les postes ayant contribué à la hausse des indices des fonctions de consommation «Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles» et «Transports» sont : «Combustibles solides et autres» (+6,3%) ; «Carburants et lubrifiants» (+0,1%) ; «Autres services relatifs aux véhicules personnels» (+2,3%).

Les produits en baisse de prix

Les chiffres statistiques officiels imputent la diminution du niveau des indices observée en novembre 2021 au fléchissement des prix des variétés suivantes : «Haricots blancs secs» (-15,1%) ; «Haricots rouges secs» (-6,3%) ; «Akpala (Chinchard) fumé» (-8,9%) ; «Salomon fumé» (-8,9%) ; «Doëvi (Anchois) frit» (-3,6%) ; «Adiadoë (Sardinelles fumées)» (-2,2%) ; «Doëvi (Anchois) séché» (-1,8%) ; «Gari (Farine de manioc)» (-11,0%) ; «Chips» (-8,0%) ; «Cossète de manioc» (-7,2%) ; «Agbélima (Manioc rapé)» (-1,8%) ; «Papaye «Afrique»» (-24,5%) ; «Bananes douces» (-16,2%) ; «Mangue greffée» (-11,9%) ; «Pomme fruit» (-2,3%) ; «Noix de coco sec» (-15,0%) ; «Noix de cajou» (-1,3%) ; «Oranges locales» (-11,4%) ; «Akpala moumou (Chinchard frais)» (-7,7%) ; «Kéké» (-10,5%) ; «Gawou (Beignet de haricot)» (-6,0%) ; «Croissant sans

beurre» (-5,8%) ; «Biscuit au chocolat (Fourré)» (-1,3%) ; «Mandarine» (-4,2%) ; «Cola fraîche» (-15,5%) ; «Plat de kom + poisson frit» (-1,2%).

Les produits en hausse de prix

Les variétés ayant renchéri en novembre 2021 sont, entre autres : «Charbon de bois» (+6,5%) ; «Essence super de rue» (+1,9%) ; «Essence mélange de rue» (+1,5%) et «Parking à 2 roues» (+5,9%). Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a enregistré une hausse de 0,1% sur le plan national. L'inflation sous-jacente (variation mensuelle de l'indice hors énergie, hors produits frais) a régressé de 0,5%. Les indices de prix des «Produits frais» a par contre augmenté de 0,5%. Au regard de la provenance, les prix des produits «locaux» et importés ont régressé respectivement de 0,2% et 0,1%. Du point de vue de la classification sectorielle, la baisse du niveau général des prix est due à celle des prix des produits du secteur primaire (-0,7%). Pour ce qui est de la durabilité, la baisse observée provient essentiellement de la diminution des prix des produits «non-durables» (-0,3%).

En évolution trimestrielle

Comparativement à la situation d'août 2021 (évolution trimestrielle), le niveau général des prix en novembre 2021 a régressé de 1,3%. Cette évolution est la résultante, d'une part, de la régression des prix des produits des fonctions de consommation «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» (-3,9%) ; «Enseignement» (-3,0%) ; «Restaurants et Hôtels» (-0,3%) et, d'autre part, de la progression des prix des produits des fonctions de consommation «Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles» (+2,9%) ; «Biens et services divers» (+0,8%) et «Articles d'habillement et chaussures» (+0,4%).

Du point de vue des nomenclatures secondaires et par rapport à l'état des produits, la baisse du niveau général des prix en variation trimestrielle est à mettre à l'actif de la diminution des prix des «Produits frais» (-6,2%) atténuée essentiellement par la hausse des prix des produits de l'«Energie» (+3,9%). Au regard de la provenance, cette variation trimestrielle s'explique par la diminution des prix des produits «locaux» (-1,9%) ralenti par la hausse des prix des produits «importés» (+0,4%). Cette baisse du niveau général des prix en évolution trimestrielle est induite, du point de vue de la durabilité, par la régression des prix des produits «Non durables» (-2,4%) jugulée par la hausse des prix des «Services» (+0,8%). La dépréciation des produits du secteur primaire (-7,8%) amortie par le renchérissement des produits du secteur tertiaire (+0,8%) a induit la baisse trimestrielle du niveau général des prix, indique l'Inseed.

En glissement annuel

En glissement annuel (analyse



par rapport à novembre 2020), le niveau général des prix a progressé de 5,3% consécutivement à la hausse des prix de pratiquement toutes les fonctions de consommation. En effet, à l'exception des fonctions de consommation «Enseignement» et «Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants» pour lesquelles

les prix ont respectivement baissé de 4,0% et 2,8%, les prix des fonctions de consommation suivantes ont augmenté : «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» (+11,9%) ; «Transports» (+5,4%) ; «Communication» (+5,3%) ; «Restaurants et Hôtels» (+1,6%) ; «Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles» (+1,8%) ; «Loisirs et culture» (+2,2%) ; «Biens et services divers» (+1,0%) ; «Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer» (+1,6%) ; «Santé» (+0,7%) et «Articles d'habillement et chaussures» (+0,1%). Quant aux nomenclatures secondaires et par rapport à l'état des produits, la hausse constatée en glissement annuel est la résultante de l'augmenta-

tion des prix des «Produits frais» (+10,9%), des produits «Hors Energie et Produits frais» (+3,2%) et des produits de l'«Energie» (+6,8%).

Au regard de la provenance, cette évolution annuelle s'explique essentiellement par la hausse des prix des produits «locaux» (+6,3%) et «importés» (+2,1%). Quant à la durabilité, la progression du niveau général des prix sur le plan national a été influencée par l'accroissement de prix respectivement des produits «Non durables» (+7,7%) et des «Services» (+2,0%). En ce qui concerne les secteurs de production, la hausse annuelle du niveau général des prix découle de l'augmentation des prix des produits



des secteurs «secondaire» (+4,4%), «primaire» (+12,5%) et «tertiaire» (+2,0%).

Sur un an, selon l'Institut national de la Statistique, le taux d'inflation, calculé sur la base des indices moyens des douze derniers mois, au niveau national a progressé de 4,3% en hausse par rapport à son niveau le mois précédent (4,1%).

UNIVERSITE DE LOME

Un Master en matériaux avancés pour l'électricité au Centre d'excellence régional CERME

Late Pater

Du nouveau dans l'adéquation formation-emploi prônée par les gouvernants pour répondre aux besoins des jeunes sur le marché : un master en matériaux avancés pour l'électricité initié par l'Université de Lomé dès cette rentrée académique 2021-2022. Encore une de ces filières pour sortir du classique ! Sans doute pour coller à la tendance du Togo, de plus en plus tiré vers les énergies nouvelles ces dernières années.

Il faut dire que le pays ambitionne de booster sa production des énergies renouvelables en la faisant passer de 3 MW à 200 MW à l'horizon 2030, renseigne le portail Togo First. Le pays, qui a actuellement ouvert d'importants chantiers énergétiques avec en toile de fond

la promotion du solaire, compte ainsi, en une douzaine d'années, multiplier par 66 sa production d'énergies vertes, affirme la même source. Une performance qui devrait lui permettre d'atteindre l'objectif des 50% de part du renouvelable dans son mix énergétique, qu'il s'est assigné sur la période sous revue.

Le master, explique l'Université de Lomé, résulte d'un travail de recherche de deux années en moyenne et qui mène à la soutenance. A cet effet, ce programme de master en matériaux avancés pour l'électricité du Centre d'excellence régional pour la maîtrise de l'électricité (CERME) a pour objectif de : conférer aux étudiants des compétences dans le domaine des matériaux en mettant l'accent sur l'élaboration, la caractérisation et

l'utilisation dans le domaine des énergies renouvelables ; élaborer, et d'utiliser des matériaux entrant dans la conception, le fonctionnement ou le contrôle des systèmes énergétiques.

Au terme de la formation au CERME, les étudiants devraient être capable de : élaborer et caractériser les matériaux intervenant dans la production d'électricité par les sources renouvelables ; définir les propriétés des matériaux devant être utilisés dans la production et le stockage d'électricité renouvelable ; concevoir et contrôler les installations d'électricité renouvelables (solaire, éolien, biomasse, etc.) depuis l'échelle des matériaux jusqu'à celle des systèmes ; élaborer et simuler des modèles théoriques et expérimentaux des matériaux pour la production

d'électricité renouvelable ; diagnostiquer les problèmes sur une installation électrique et proposer des solutions ; évaluer le fonctionnement et la performance d'une installation électrique.

Le master recherche en matériaux avancés pour l'électricité est destiné, spécifiquement, aux étudiants et professionnels togolais ainsi qu'aux étrangers de la sous-région, titulaires du diplôme de licence LMD ou d'une maîtrise scientifique en Physique, Physique-Chimie, Sciences pour l'Ingénieur (spécialité : Génie Electrique, Electromécanique ou Electrotechnique...) ou tout autre diplôme équivalent. La formation du master en matériaux avancés pour l'électricité du CERME donne la possibilité à l'apprenant au terme de son apprentissage, en plus de travailler comme chercheur dans un laboratoire de recherche, de s'installer à son propre compte dans le dimensionnement et l'installation des systèmes de production d'électricité photovoltaïque, hydroélectrique, éolienne et de la biomasse. Il peut aussi travailler comme spécialiste en matériaux pour l'électricité dans les structures de production d'électricité décentralisée dans les secteurs public comme privé.

Le programme de formation au CERME est un programme dual. Pour ce faire, tous les candidats doivent avoir un niveau intermédiaire en anglais pour les candidats francophones, et un niveau intermédiaire en français pour les anglophones. NB : Pour les candidats des pays anglophones, des cours de français seront offerts pendant qu'ils sont en formation au CERME. Il en est de même des étudiants des pays francophones désireux d'améliorer leur niveau d'anglais de suivre des cours similaires grâce à un cadre de collaboration établi avec des structures agréées de la place. Date de dépôt des dossiers : du 13 au 24 décembre 2021.

Projet d'électrification rurale de 317 localités

Les sites s'apprêtent pour l'implantation des mini-centrales solaires

Le projet d'électrification rurale de 317 localités par mini-réseaux solaires au Togo se précise. En juillet dernier, le souci du gouvernement était l'acquisition d'une plateforme nationale Pay-as-You Go de gestion des installations solaires hors réseau. Il s'agit à présent de préparer des sites susceptibles d'abriter les mini-centrales solaires.

A terme, le projet consiste en l'électrification rurale décentralisée de 317 localités par mini-réseaux solaires photovoltaïques au Togo. Les loca-

lités rurales bénéficiaires du projet se répartissent dans les cinq (05) régions du Togo. L'avis est donc lancé par l'Agence togolaise d'électrification rurale et des énergies renouvelables (AT2ER), agissant au nom et pour le compte du Maître d'Ouvrage, le ministre Délégué auprès du Président de la République chargé de l'Energie et des mines, pour la recherche, avant la fin de l'année, d'un consultant qui sera chargé de réaliser des études topographiques des sites d'implan-

tation des mini-centrales solaires.

Les services du consultant comprennent, notamment : i. Faire le bornage des sites le cas échéant ; ii. Produire les plans des sites devant abriter les mini-centrales solaires dans toutes les localités du projet ; iii. Identifier les propriétaires des sites ainsi que les superficies ; iv. Identifier les propriétés délimitant les sites.

La durée prévisionnelle de ladite mission est de trois (03) mois.

One Radio Numéro 1 au Togo | www.oneradio.tg | (+228) 7012615 | contact@oneradio.tg

FOOTBALL/LIGUE DES CHAMPIONS

Retrouvailles entre le PSG et le Real, Man Utd face à l'Atlético en huitièmes de C1

Après une première tentative marquée par la polémique, l'UEFA a procédé à un deuxième tirage au sort. Et le PSG n'a pas eu de chance, puisqu'il est tombé sur le Real Madrid, alors que le LOSC a tiré Chelsea une deuxième fois.

Hervé A.

Le Real Madrid, qui avait d'abord hérité de Benfica, défiera finalement le Paris SG de Lionel Messi en huitièmes de Ligue des champions, selon un second tirage au sort effectué lundi par l'UEFA, quelques heures après une première procédure entachée d'irrégularités puis annulée.

Si le club espagnol aux 13 sacres en C1 croyait s'être bien sorti de ce grand rendez-vous organisé au siège de l'UEFA à Nyon (Suisse) en tirant la boule du club de Lisbonne, il a déchanté lorsque l'instance européenne a ordonné qu'on recommence la procédure à zéro.

Le Real de Carlo Ancelotti, ancien entraîneur du PSG (2011-2013), a cette fois hérité de l'ogre parisien, épouvantail du deuxième chapeau, pour les retrouvailles attendues entre le défenseur parisien Sergio Ramos, ancien du Real, ou bien entre les attaquants internationaux français Kylian Mbappé et Karim Benzema, si complices sous le maillot des Bleus.

Le match aller sera disputé au Parc



des Princes les 15-16 ou 22-23 février, avant la rencontre retour prévue au stade Santiago-Bernabeu les 8-9 ou 15-16 mars. Paris avait de son côté tiré dans un premier temps Manchester United, et le football européen salivait déjà à l'idée de voir Messi défier son grand rival Cristiano Ronaldo, revenu chez les Red Devils à l'intersaison.

Au final, Manchester a tiré un autre gros morceau, l'Atlético Madrid, à qui le sort avait initialement attribué le Bayern Munich. Le géant bavarois n'aura en fait qu'un court déplacement à faire sur le

terrain de Salzbourg en huitièmes de finale aller. Cela ne change pas grand-chose pour les Autrichiens, qui pensaient affronter Liverpool.

Le choc Inter Milan - Liverpool sera par ailleurs l'une des autres affiches des huitièmes, alors que l'Ajax Amsterdam, opposée à Benfica, et Manchester City, qui défiera le Sporting, ont été relativement bien servis, de même que la Juventus Turin, qui affrontera Villarreal.

Enfin, rien n'a changé pour le tenant du titre Chelsea: le club anglais avait hérité de Lille lors du premier tirage et le

sort a bégayé au second, plaçant à nouveau les modestes champions de France, dont c'est seulement la deuxième participation aux huitièmes, sur la route des Blues.

Le tirage au sort a dû être recommencé à zéro après que la procédure a été biaisée par un "problème technique", selon l'UEFA. Une première erreur avait été mise au jour quand Villarreal a tiré Manchester United, alors que le club anglais ne devait pas figurer parmi ses adversaires potentiels, puisque les deux équipes étaient dans le même groupe lors de la phase de poules.

Les images montraient aussi que la boule de Manchester United avait été oubliée au moment de constituer le saladier des adversaires potentiels de l'Atlético Madrid. Sur les réseaux sociaux, de nombreuses réactions ont pointé du doigt ces irrégularités et dénoncé les atermoiements de l'UEFA, mise sous pression ces derniers mois par un projet rapidement avorté de "Super Ligue" quasi fermée rassemblant les plus grands clubs du continent.

BREVES

Echauffement avant la rentrée

Un stage de mise à niveau organisé par la Fédération Togolaise de Taekwondo (FTTKD) dans le cadre de la reprise des activités sportives a regroupé du 8 au 12 décembre 2021 à Lomé, une centaine de pratiquants de taekwondo dont une dizaine de filles.

Pour une reprise après près de deux années d'inactivités en raison de la crise sanitaire, les pratiquants avaient été conviés par la fédération à un stage de mise à niveau supervisé par la direction technique nationale. L'objectif visé est de remettre en jambes les pratiquants avant les compétitions. " Nous recherchons à travers ce stage, l'harmonisation des mouvements de base ", a indiqué Henoc Richard Boyode, ceinture noire 5e Dan, directeur technique national à la FTTKD.

Revenant que sur la forme des participants, le Dtn a indiqué qu'il est tôt de juger du niveau des pratiquants. Néanmoins, " il faut reconnaître que des efforts sont faits par certains pratiquants qui ont eu à faire du travail individuel. Nous avons 5 jours à faire et d'ici la fin du stage, je pourrai mieux me prononcer ", a-t-il poursuivi.

Pendant 5 jours, les participants ont révisé les coups de pieds, les coups de mains qui constituent les techniques de base au taekwondo pour réussir aux poomsae (combats imaginaires) et au combat (kyriogi).

Pour la suite du programme d'activités, Daniel Agbézo, trésorier général de la FTTKD a déclaré que " le même stage est prévu dans les ligues régionales des Plateaux et de la Kara du 17 au 19 décembre prochain. Il est prévu dans les prochains jours une formation en diplôme d'instructeur assistant fédéral qui va déboucher sur le diplôme d'instructeur fédéral, une compétition technique et un examen de passage de grade en janvier ou février 2022 ".

Infantino a dû se défendre

Gianni Infantino comptait parmi les quelques présidents de fédérations internationales invités à participer samedi 11 décembre au Sommet olympique du CIO, organisé en mode virtuel. Mais le président de la FIFA se serait bien gardé d'un tel privilège. Il a en effet été contraint de justifier la démarche entamée par la FIFA pour réformer le calendrier du football international, avec un projet de Mondial une année sur deux.

Le CIO l'a expliqué au terme du Sommet : les participants " ont exprimé de sérieuses inquiétudes quant aux propositions de la FIFA en faveur d'une Coupe du Monde bisannuelle et à son impact sur le calendrier des événements sportifs internationaux. Il a été noté qu'à ce jour, il n'y a eu aucune information ni consultation avec les autres FI, les associations continentales de CNO ou le CIO."

Depuis Zurich, siège de la FIFA, Gianni Infantino a joué la conciliation en expliquant que " les discussions en cours au sein de sa fédération avaient une portée plus large qu'une Coupe du Monde bisannuelle." Il a précisé que ce qui avait été présenté jusqu'à présent n'était que des " résultats préliminaires, qui sont encore à l'étude au sein de la FIFA".

Enfin, il a proposé " d'associer le Mouvement olympique à ces discussions." En clair, Gianni Infantino a assuré à ses collègues de l'instance olympique que rien n'était encore fait. Mais il n'a pas non plus démenti le projet, toujours sérieusement à l'étude, d'une Coupe du Monde toutes années impaires, dont une édition sur deux se placerait en concurrence directe avec les Jeux d'été.

Le Nigeria renvoie Gernot Rohr à J-28 !

Coup de théâtre au Nigeria ! A 28 jours du coup d'envoi de la CAN 2021 (9 janvier-6 février 2022), la Fédération nigérienne (NFF) a annoncé dimanche soir le limogeage du sélectionneur des Super Eagles, Gernot Rohr ! " Les relations entre la Fédération de Football du Nigeria et M. Rohr sont terminées. Nous le remercions pour les services rendus aux Super Eagles et au Nigeria ", indique un communiqué laconique.

En raison des critiques qui pesaient sur le manque de fond de jeu du Nigeria et de récentes contre-performances, comme la défaite en octobre face à la Centrafrique (0-1), le limogeage du technicien franco-allemand ne constitue en soit pas totalement une surprise. Au contraire de son timing, qui interpelle ! En effet, la question de remercier l'homme de 68 ans s'était sérieusement posée mi-novembre après la qualification étriquée pour les barrages de la Coupe du monde 2022, mais la NFF avait décidé de maintenir sa confiance à l'ancien entraîneur de Bordeaux et Nice en raison de l'imminence de la CAN. Cela n'a pas empêché l'instance de revoir radicalement son jugement un mois plus tard !

En poste depuis août 2016, le technicien s'en va tout de même sur un bilan positif avec une qualification et une participation au Mondial 2018 puis une 3e place à la CAN 2019. Actuel directeur technique national, Augustine Eguavoen a été nommé sélectionneur intérimaire à sa place. Il avait déjà occupé cette fonction par le passé et conduit les Super Eagles à la 3e place de la CAN 2006. Les anciennes gloires Jay Jay Okocha, Nwankwo Kanu et Garba Lawal feront partie de son staff pour débiter la préparation à la CAN et guider la sélection durant la compétition si personne d'autre n'est nommé d'ici-là...

GUINEE

Didier Six charge Kaba Diawara et vide son sac !

Confusion en Guinée à 27 jours du coup d'envoi de la CAN 2021 (9 janvier-6 février 2022). Fin octobre, la Fédération (Féguifoot) a annoncé avoir entamé des discussions avec le sélectionneur Didier Six en vue d'une séparation à l'amiable. Mais l'instance n'a jamais officialisé son éviction et elle a en parallèle fait signer un contrat à son ex-adjoint Kaba Diawara samedi afin qu'il dirige la sélection à la CAN.

Une décision dont Six affirme ne pas avoir été notifié. " J'ai eu un tête-à-tête avec le comité de normalisation (Conor). On a discuté plus d'une demi-heure. Et subitement, ils ont reçu l'appel du ministre des sports (Lansana Bea Diallo, ndlr). Ils sont partis en me disant 'on vous rappelle demain'. Et, depuis, plus rien. Je suis sur le point d'interrogation", a confié le technicien français à l'occasion d'une interview accordée au site Conakrysport. A partir de là, l'homme de 67 ans af-



firme qu'il continue de travailler comme si de rien n'était, en préparant la CAN. " Je suis toujours sous contrat avec la fédération et le gouvernement guinéen. Pour l'heure, je n'ai reçu aucune notification d'une quelconque décision pour me signifier que je suis relevé de mes fonctions. J'ai été reçu une fois par le ministre des Sports. Depuis, plus aucune nouvelle. Je ne suis pas relevé de mes fonctions

jusqu'à preuve du contraire. J'ai travaillé sur ma programmation de la Coupe d'Afrique des nations et sur ma liste de 40 joueurs."

L'ancien sélectionneur du Togo a déjà préparé le terrain sur le plan judiciaire. " J'ai dû prendre un avocat pour faire constater que j'étais présent quand on m'a demandé de cesser d'être sur le banc du Syli. C'est pour ne pas commettre une

faute professionnelle parce qu'on m'a fait remarquer que je ne devais pas être là. On n'a pas respecté mes droits. On a sali mon image. On m'a fait subir un préjudice moral. Je vais prendre une décision plus tard. Il y a cinq signatures qui me lient à la fédération et au gouvernement. Le constat est réel. Il y a un licenciement abusif. J'ai droit à une certaine revendication."

Mais les mots les plus durs, Six les réserve à son ex-adjoint, Kaba Diawara. " À la limite je me sens trahi. Kaba Diawara ne m'a pas appelé sur son voyage sur Conakry. Je pense qu'on a mis tout en place comme un secret d'Etat. (...) Il a une fois eu le courage de mettre le micro de Canal+ sur le banc de l'équipe nationale à Bamako (dans les éliminatoires de la CAN, ndlr) pour une émission sans me demander l'autorisation encore moins à la Fédération. Mais j'ai voulu gérer la situation pour défendre mon staff. C'est lui qui m'a glissé la peau de banane ", a taclé un Six très remonté.

CAMEROUN

Samuel Eto'o élu président de la Fédération camerounaise

Samuel Eto'o a été élu président de la Fédération camerounaise de football (Fécafoot) samedi 11 décembre à Yaoundé face à Seidou Mbombo Njoya, l'ex-patron de la Fécafoot. L'ancienne superstar du foot africain va devoir redresser une institution en crise depuis 2013. Son mandat va débiter avec la Coupe d'Afrique des nations (CAN 2021) organisée dans son pays.

" Je me souviendrai d'aujourd'hui comme l'un des moments les plus fiers de ma vie. " À 40 ans, Samuel Eto'o a connu bien des victoires durant sa carrière de footballeur. Mais celle de ce 11 décembre 2021 est à part : ce samedi à Yaoundé, l'ex-superstar du foot africain s'est en effet imposée sur le terrain politique. Il a été élu président de la Fédération camerounaise (Fécafoot). " Chaque vote représente l'énergie et l'ambition de notre famille du football pour amener notre sport bien-aimé à un niveau que



nous n'avons jamais vu auparavant ", a ajouté Eto'o.

Il a devancé l'ex-patron de la Fécafoot Seidou Mbombo Njoya par 43 voix à 31. Ce dernier a accueilli le résultat serrement. " Je félicite Samuel Eto'o et lui souhaite plein de succès. [...] Merci aux acteurs du football et au personnel qui se sont dévoués à mes côtés, avec

la conviction de donner au sport roi, une belle trajectoire. Je leur demande d'apporter à la nouvelle équipe, le concours utile pour que flotte plus haut le drapeau de notre pays ", a écrit sur Twitter l'actuel 4e vice-président de la Confédération africaine de football (CAF).

Eto'o, double vainqueur de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) avec

l'équipe du Cameroun (2000, 2002), s'attaque désormais à un défi de taille : réformer une institution en crise depuis 2013 et la destitution de Mohammed Iya, condamné en 2015 pour détournement de fonds public.

Depuis plus de 8 ans, la Fécafoot a été mise sous la tutelle d'un Comité de normalisation (Conor) à plusieurs reprises. La victoire de Seidou Mbombo Njoya en 2018 semblait justement avoir mis fin à cette crise. Mais sa victoire avait été invalidée début 2021, suite à un recours auprès du Tribunal arbitral du sport (TAS).

Dans moins d'un mois débute la CAN 2021, organisée du 9 janvier au 6 février 2022 dans son pays. Une compétition qu'il a disputée six fois et gagné à deux reprises. Son but, cette fois, sera que le Cameroun brille en tant qu'hôte pour la première fois depuis 1972. (Source : rfi.fr)

SEGMENTATION DU MARCHÉ DE L'EMPLOI AU TOGO

Les chiffres issus de l'analyse des données de l'Enquête ERI-ESI: 71,1% des salariés sont moins protégés

Jean AFOLABI

S'inscrivant dans les activités du Programme statistique régional 2015-2020, comme ses voisins de l'Uemoa, le Togo a réalisé l'Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel (ERI-ESI) en 2017. A la suite, les Etats membres ont souhaité améliorer l'exploitation des bases de données des enquêtes, par des études thématiques approfondies, pour mieux appréhender les problématiques actuelles et orienter la prise de décision. La Commission de l'Uemoa a accédé à leur demande, avec l'assistance technique d'Afristat. C'est dans ce cadre que le Togo a recruté sept (7) consultants – dont M. Tassondi Tazou – pour appuyer l'équipe de l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (Inseed) dans l'analyse

des thématiques identifiées par le pays. Il a travaillé avec M. Tchilabalo Telou de l'Inseed sur les déterminants de l'offre et segmentation du marché de travail au Togo.

D'après le document produit, l'analyse de données donne une classification des individus en huit sous-groupes différents au sein du marché du travail togolais ; elle ne génère pas exclusivement deux segments du marché du travail conformément à la théorie duale. Plutôt, l'analyse des caractéristiques des différents sous-groupes permet de les classer en trois grands groupes d'emplois. Extraits !!

« Le premier sous-groupe (4,1% des salariés) emploie uniquement les employés les moins bien rémunérés du marché du travail. Ainsi, en termes de rémunération, les salariés de ce groupe disposent tous d'un salaire inférieur ou égal au cin-

quième décile du salaire horaire. La majorité des contrats sont des accords verbaux ou rien (72,2% contre 53,7% en moyenne) et sont rémunérés au jour ou à l'heure de travail (100,0% contre 4,4% en moyenne). Le paiement au jour ou à l'heure de travail est surreprésenté dans ce groupe tandis que le paiement par salaire fixe est sous représenté (0,0% contre 71,1% en moyenne). Les salariés de ce groupe sont également non couverts par la sécurité sociale (100,0% contre 87,8% en moyenne). Concernant le niveau d'instruction, les salariés n'ayant aucun niveau sont surreprésentés (33,3% contre 10,8% en moyenne).

Bien qu'ils soient mieux rémunérés que ceux du sous-groupe précédent, les salariés de ce groupe (46,8% des salariés) font partie de

deuxième groupe des actifs les moins bien rémunérés du marché du travail au Togo, avec une rémunération qui se situe entre le troisième et le sixième décile du salaire horaire. Ce groupe se distingue du premier par la surreprésentativité des emplois permanents saisonniers (10,8% contre 7,6% en moyenne) et le paiement à la tâche (22,7% contre 15,0% en moyenne). En termes de profession, la profession élémentaire est surreprésentée (17,2% contre 13,4% en moyenne).

Le troisième sous-groupe (6,9% des salariés) est caractérisé par le fait que 66,7% des salariés soient payés par commission contre 5,8% en moyenne. Aussi, 30,0% des salariées n'ont aucun contrat de travail (contre 14,1% en moyenne). En termes de profession, les conducteurs d'installation et de machines, et ouvriers de l'assemblage sont surreprésentés (30,0% contre 13,4% en moyenne).

Le quatrième sous-groupe (13,3% des salariés) se distingue des précédents par des emplois permanents réguliers (98,3% contre 86,2% en moyenne), la surreprésentativité de la catégorie socioprofessionnelle des employés, ouvriers qualifiés (94,8% contre 44,5% en moyenne). Le mode de paiement (salaire fixe) est surreprésenté (91,4% contre 71,1% en moyenne). Les salariés de ce groupe sont globalement un peu mieux rémunérés que ceux des précédents groupes car ils gagnent un salaire horaire compris entre le septième et le huitième décile.

Contrairement au premier segment, les emplois du deuxième segment (21,5% des salariés) semblent être plus protégés notamment grâce à des emplois plus stables (en termes de type d'emploi et de protection sociale), des niveaux d'instruction supérieurs et une rémunération élevée. Partant de ces caractéristiques, l'ensemble formé par ces emplois pourrait être qualifié de marché primaire.

En termes de type d'emploi, pour les trois sous-groupes constitutifs de ce segment, 91,4% sont des permanents réguliers (contre 86,3% en moyenne). Pour le niveau d'instruction, 22,4% des salariés ont au

moins un niveau supérieur (contre 14,1% en moyenne). On observe également une surreprésentation des salariés travaillant dans des entreprises comptant plus de 50 salariés (31,0% contre 12,4% en moyenne) pour le premier sous-groupe et une surreprésentation des salariés travaillant dans des entreprises comptant entre 10 et 49 salariés (50,0% contre 24,2% en moyenne). Pour le contrat de travail, on note une surreprésentativité des contrats à durée indéterminée (37,9% contre 19,8% en moyenne). Au niveau du secteur d'activité et des métiers, le secteur des services, les « professions intellectuelles et scientifiques » et les « professions intermédiaires » sont surreprésentées, soit respectivement 75,9%, 50,0% et 15,5% contre 56,9%, 20,5% et 13,6% en moyenne pour le premier sous-groupe ; 66,7%, 0,0% et 33,3% contre 56,9%, 20,5% et 13,6% en moyenne pour le deuxième sous-groupe, et 90,0%, 60,0% et 35,0% contre 56,9%, 20,5% et 13,6% en moyenne pour le troisième sous-groupe. On trouve également dans ce groupe les salariés ayant les salaires les plus élevés, avec une surreprésentativité de ceux dont le salaire horaire est supérieur au huitième décile.

Enfin, le dernier segment emploie 7,4% des travailleurs dont la majorité a un niveau d'instruction primaire ou secondaire et plus (84,4% contre 75,1% en moyenne). Ce segment est aussi caractérisé par une surreprésentation des apprentis ou stagiaires payés (87,5% contre 7,8% en moyenne) émanant du secteur primaire (6,3% contre 4,4% en moyenne) et secondaire (28,1% contre 26,9% en moyenne). En effet, 3,1% des salariés exercent les métiers « agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche » (contre 1,8% en moyenne) et 34,4% des salariés exercent des métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat (contre 14,1% en moyenne). Les entreprises qui emploient dans ce segment sont celles dont la taille est de 1 à 9 employés avec des contrats à durée déterminée (53,1% contre 26,5% en moyenne). Ces caractéristiques nous font croire que ce groupe est

plus représenté par des ouvriers qualifiés, qui représentent toujours pour les employeurs une main-d'œuvre précieuse, clé de voûte de l'activité de l'entreprise. Ce dernier groupe, rassemblant la majorité des salariés du marché du travail, présente des caractéristiques qui correspondent à la fois au marché primaire, notamment quant à la stabilité de l'emploi, et au marché secondaire, notamment quant au niveau d'étude. Néanmoins, ce groupe ne se distingue pas particulièrement quant au niveau des salaires : il se situe dans la moyenne nationale. Ce groupe se situe en réalité entre les deux marchés distinctement reconnus précédemment, avec des emplois ni totalement soumis à la concurrence, ni totalement protégés ; nous le qualifions alors de marché intermédiaire ».

Les auteurs de l'analyse des données de l'ERI-ESI arrivent à la conclusion que, au Togo, la segmentation du marché du travail se fait essentiellement en termes de type de contrat, couverture sociale, rémunération et qualification. Si les résultats ne font pas émerger deux segments du marché, conformément à la théorie duale du marché du travail, les caractéristiques particulières des segments générés permettent néanmoins de repérer ces deux grandes tendances. Ainsi, un certain nombre de segments s'apparenteraient au secteur secondaire, c'est-à-dire celui des emplois les moins protégés (71,1% des salariés), tandis que d'autres seraient plus associés au secteur primaire (21,5% des salariés), composé des emplois les plus protégés sur le marché du travail. En plus de ces deux tendances, un autre marché émerge, que l'on peut qualifier de marché intermédiaire (7,4% des salariés), puisqu'il est défini par des emplois présentant aussi bien des caractéristiques du marché primaire que du marché secondaire. « Cette étude montre à suffisance la précarité des emplois sur le marché du travail togolais. En effet, 71,1% des salariés sont moins protégés. Comparativement à un taux de chômage faible, cela suscite des questions sur le calcul des indicateurs sur l'emploi pour mieux éclairer la politique », ont-ils écrit.



AVIS AUX OPERATEURS ECONOMIQUES

(COMMISSIONNAIRES EN DOUANE AGREES, CONSIGNATAIRES, IMPORTATEURS/EXPORTATEURS)

Dans le souci d'assurer un allègement fiscal sur la mise à la consommation des marchandises sous douane en souffrance en ces moments de pandémie de la COVID-19, et afin de décongestionner les Magasins et Aires de Dédouanement/ Entrepôts pour inciter aux nouvelles commandes de fin d'année, il est institué une mesure de dépréciation des valeurs conformément aux dispositions de l'article 15 du Code des Douanes National.

Celle-ci couvre la période du 1er octobre au 15 décembre 2021.

Le bénéfice de la présente mesure de dépréciation de la valeur de ces marchandises sous douane en souffrance dans les MAD, entrepôts, ... est subordonné à une demande préalable marquée simplement par le dépôt du dossier du requérant auprès de la Compagnie Technique d'Evaluation et de Contrôle (COTEC).

I. CAS DES VEHICULES

Sont concernés par la présente dépréciation, les véhicules ayant plus de cinq (5) ans d'âge dans les conditions ci-dessous :

- Un taux de dépréciation de 25% pour les véhicules dont la date d'entrée aux Magasins et Aires de Dédouanement est comprise entre le 1er janvier et le 15 décembre 2021 ;
- Un taux de dépréciation de 30% pour les véhicules dont la date d'entrée est comprise entre le 1er janvier et le 31 décembre 2020 ;
- Un taux de dépréciation de 35% pour les véhicules dont la date d'entrée est comprise entre le 1er janvier et le 31 décembre 2019 ;
- Un taux de dépréciation de 40% pour les véhicules dont la date d'entrée est antérieure au 1er janvier 2019.

II. CAS DES AUTRES MARCHANDISES

En ce qui concerne les autres marchandises en souffrance, une inspection préalable sera effectuée par les services des douanes afin de proposer pour chaque cas de figure, un taux de dépréciation approprié.

Les produits pétroliers ne sont pas concernés par la présente mesure de dépréciation.

III. CAS DES EPAVES ET AVARIES

La dépréciation de la valeur en douane des épaves et avaries tiendra compte du degré de dégradation ou d'avarie et sera effectuée par les services des douanes désignés à cet effet.

Il est demandé à toutes les personnes bénéficiant de la présente mesure de dépréciation de valeur, de faire valoir leur droit au plus tard le 31 décembre 2021 par la liquidation et le paiement effectif des droits dus.

Au-delà du 31 décembre 2021, tout accord de dépréciation obtenu n'ayant pas fait l'objet d'un faire-valoir de droit à la date limite mentionnée ci-haut est considérée comme nul et de nul effet.

La présente note de service prend effet à compter de la date de sa signature et prend fin le 31 décembre 2021.

Le Commissaire Général compte sur le civisme fiscal de tous pour la réussite de cette opération.

Fait à Lomé, le 1^{er} octobre 2021
Le Commissaire Général

Philippe Kokou B. TCHODIE



Entrepreneuriat et emploi des jeunes.

Des échanges sur les différents programmes du gouvernement

Etonam Sossou

Des programmes/projets ont été initiés par le gouvernement depuis plusieurs années en faveur des jeunes pour relever le défi du chômage. Mais l'on constate qu'ils sont peu connus par ces derniers par manque d'informations. C'est dans cette optique que le ministère en charge de l'emploi des jeunes a échangé avec les jeunes du Grand-Lomé, le 11 décembre 2021, à la maison des jeunes d'Amadahome. Le volontariat, le projet d'opportunité d'emploi pour les jeunes vulnérables, le mécanisme de financement et d'accompagnement des jeunes entrepreneurs, le Projet d'Appui à l'Employabilité et à l'Insertion des Jeunes dans les Secteurs Porteurs entre autres ont été au centre des discussions. « Ces projets touchent divers domaines tels que l'agriculture, le numérique, l'énergie... et n'excluent aucun jeune togolais.



Vous êtes invités à aller se renseigner et s'inscrire au programme qui vous correspond» a lancé aux jeunes, la Ministre de l'emploi des jeunes, Myriam Dossou-d'Almeida. Cette rencontre a été une occasion pour les bénéficiaires de ces différents projets de partager leurs expériences avec l'assistance et de relever certaines difficultés. La Cheffe du gouvernement, Mme Victoire Tomegah-Dogbe, dans ses interventions a essentiellement demandé aux jeunes bénéficiaires de respecter leurs engagements à rembour-

ser les crédits octroyés auprès des institutions de microfinance. «Des entrepreneurs ont commencé avec un crédit de cinq cents mille aujourd'hui les banques met à leur disposition des dizaines de millions. Le ministère du développement à la base a été créé en 2008 et a pour mission du ministère est ainsi de mettre en oeuvre des actions destinées à répondre aux besoins fondamentaux des populations les plus pauvres du Togo, tant en milieu rural, que dans les zones urbaines et périurbaines.

50 zones aménagées ZAAP bientôt dotées de forage d'eau au Togo

La sécurité alimentaire davantage assurée par l'irrigation

Jean AFOLABI

Le gouvernement togolais, face aux effets néfastes du dérèglement climatique, s'est fermement engagé à gagner la maîtrise de l'eau et de l'irrigation pour permettre au secteur agricole de réaliser la grande mutation attendue de lui et de jouer pleinement le rôle de moteur de croissance économique du Togo. D'ores et déjà, la réalisation de 500 hectares de terres irriguées à partir de forage d'eau est en cours sur 50 zones d'aménagement agricoles planifiées (ZAAP), renseigne le ministère de l'Agriculture, de l'élevage et du développement rural. Sur la base de ces acquis, une étude diagnostique pour la mobilisation d'eau a été réalisée afin de permettre la mise en place d'une stratégie nationale d'irrigation dans l'optique de répondre durablement aux effets des aléas climatiques.

En matière de maîtrise de l'eau, indique-t-on au ministère de l'Agriculture, 340 ha de terres aménagées, irriguées et mises en exploitation dans la plaine de Djagblé, non loin de Lomé, et 2.125 ha de bas-fonds ont été aménagés sur l'en-



semble du territoire pour soutenir les productions rizicoles et maraîchères. Il en est de même du développement de la micro-irrigation, et de 2.500 kits à pompage solaire subventionnés à 50% déployés pour la mise en valeur d'au moins 2.500 ha de maraichage, dans le but de faciliter l'accès aux petits producteurs aux systèmes d'irrigation.

Les dispositions sont prises actuellement par le ministère chargé de l'agriculture, en collaboration avec son partenaire BBOXX-EDF, pour rendre ces kits d'irrigation disponibles dans toutes les préfectures. Aussi, les services préfectoraux de l'agriculture ont-ils été formés

pour initier les producteurs à leur utilisation.

De ces avantages, l'initiative permet de créer des opportunités économiques et d'améliorer les revenus des producteurs en facilitant la production toute l'année. Elle permettra également de générer des emplois agricoles avec des conditions attractives pour les jeunes tout en contribuant à la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Togo. «Ce faisant, elle participera à la réalisation des résultats attendus de la nouvelle feuille de route du gouvernement transcrite dans le plan stratégique Togo 2025», affirme le ministère de l'Agriculture.

Examens et concours de l'année 2021-2022

La tendance à la normalisation au Togo

D'une manière générale, les dates retenues pour les différents examens et concours scolaires 2021-2022 s'inscrivent dans la perspective de la normalisation de l'année scolaire au Togo, estime-t-on du côté officiel. C'est du moins le sens de la décision interministérielle n°204/MEPSTA/MESR/META du 1er décembre 2021 des ministres chargés des Enseignements primaire, secondaire, technique et de l'artisanat et de l'Enseignement supérieur, qui dévoile les dates officielles des exa-

mens et concours de l'année scolaire 2021-2022.

Ainsi, le premier examen scolaire convoqué est le Certificat d'Etudes du Premier Degré (CEPD), du 03 au 05 mai 2022, suivi du BAC 1, du 16 au 20 mai 2022 et du Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEP), du 07 au 10 juin 2022. Le baccalauréat deuxième partie (BAC 2) se déroulera du 20 au 25 juin 2022, une date qui s'inscrit dans la période globale prévue dans le cadre du programme d'harmonisation du

BAC 2 dans la zone UEMOA – Union économique et monétaire ouest africaine.

L'autre innovation est le démarrage des examens scolaires par le CEPD. Esquissée il y a deux ans à cause de la COVID-19, la tendance se confirme à ouvrir le bal des examens par le CEPD afin de permettre à ces jeunes candidats qui composaient par tradition en même temps que le BAC 2, d'être les premiers à partir en vacances, affirme le gouvernement.

Programme «Nunya Togocom»

Un établissement scolaire pour Toutogou

Etonam Sossou

Les responsables de TOGOCOM ont procédé, le 2 décembre 2021, à la pose de la première pierre, pour la construction d'un établissement scolaire, à Toutogou, dans le Nord du Togo. Cette activité s'inscrit dans la réalisation du projet Nunya TOGOCOM initié par le leader de la téléphonie mobile au Togo TOGOCOM en partenariat avec la Fondation Axian.

Cette localité sera dotée d'ici peu d'une école de 6 classes équipées de bureaux, salles de stockage, toilettes et forage d'eau en remplacement des salles faites de bois et de terre battue. Le programme NUNYA TOGOCOM va de son côté contribuer à l'amélioration de l'environnement éducatif dans les zones enclavées où les en-

fants ont un accès limité ou inexistant à des infrastructures scolaires de base. Plus concrètement, le programme permettra la construction d'écoles dans les déserts éducatifs et/ou la reconstruction d'écoles lorsque celles-ci sont délabrées et ne permettent pas d'offrir aux élèves de bonnes conditions d'apprentissage. «En déployant ces deux projets, nous souhaitons avoir un réel impact auprès des populations les plus défavorisées à travers des actions régulières et en nous appuyant sur l'expertise d'organisations non-gouvernementales et d'associations d'aide aux personnes en situation de vulnérabilité ainsi que sur l'expertise de la Fondation Axian», a expliqué Isabelle Salaber au démarrage des programmes.

«Nunya TOGOCOM» et

«LANMÉSÉN TMONEY», sont deux programmes que L'opérateur de téléphonie mobile TOGOCOM avec l'appui de la Fondation AXIAN, au Togo pour une durée de cinq ans. Ces programmes à vocation sociale, lancés à Lomé en mars 2021, ont été élaborés par le leader de téléphonie mobile au Togo, pour répondre aux besoins des populations vulnérables de plus en plus nombreux en cette période de crise sanitaire. Au-delà de l'aspect technique et commercial, TOGOCOM veut à travers sa politique de responsabilité sociétale, déployer des programmes durables au bénéfice des populations sur l'ensemble du territoire et offrir aux générations présentes et futures de meilleures perspectives.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°674
de LOTO KADOO du 19 Novembre 2021

La LONATO a procédé vendredi dernier à son siège au 675^e tirage de LOTO KADOO avec bonus.

Lors du précédent tirage de LOTO KADOO, Seule la ville de LOME a recensé des gros lots. Dans les autres villes de l'intérieur ce sont des lots intermédiaires c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à 1.000.000F CFA qui ont fait le bonheur de nombreux parieurs.

Dans la capitale, nous avons deux lots de 1.000.000F CFA, un lot de 1.500.000F CFA, un gros lot de 2.000.000F CFA et un super gros lot de 3.750.000F CFA, remportés sur les points de vente 50322, 60436, 60041.

La remise des lots se fera à LOME au siège de la LONATO et à l'intérieur dans les agences régionales.

AVEC LOTO KADOO TOUS LES VENDREDIS,
UNE AUTRE FAÇONS DE DEVENIR RICHE !
BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°677 de LOTO KADOO du 10 décembre 2021

Numéro de base

Numéros bonus

71 31 79 09 69 63 18

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°230
DE LOTO Sam du 20 Novembre 2021

Le tirage N°231 du LOTO Sam a eu lieu au siège de la LONATO, Samedi 27 Novembre 2021 et a fait naturellement des heureux gagnants.

Samedi dernier, des gagnants de gros lots ont été recensés à LOME et à ANIE. Pour les autres villes de l'intérieur, ce sont essentiellement des lots intermédiaires c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à un million de francs qui ont été enregistrés qui ont fait le bonheur de nombreux parieurs

A LOME, la LONATO a enregistré un lot de 1.000.000F CFA et un lot de 1.500.000F CFA gagnés auprès des opérateurs 60623 et 50236.

Un parieur basé à ANIE a eu le bonheur de remporter la somme de 3.000.000F CFA après avoir tenté sa chance sur le point de vente 20424.

La remise des lots se fera à Lomé au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

LOTO SAM

Résultats du tirage N°233 de LOTO SAM du 11 - 12 - 2021

Numéro de base

03 08 57 81 32



**LE CADEAU *TM*oney
AVANT LES FÊTES !**



Exemple de frais de retrait en CFA

Montant	Ancien tarif	Nouveau tarif
1 000 F	150 F	8 F
5 000 F	150 F	40 F
15.000 F	450 F	120 F
50.000 F	900 F	400 F
100.000 F	1 800 F	800 F
200.000 F	3 600 F	1600 F

Distributeur Officiel BTCL en Mobile Money

TOGOCOM CHANGE POUR VOUS

Promo valable jusqu'au 31 décembre 2021

togocom.tg

